

Le Directeur

ARRETE N°08-2025

PORTANT NOMINATION A LA DIRECTION
DES ETUDES

Le Directeur de l'Institut d'Etudes Politiques de Grenoble

Vu le code de l'éducation,

Vu le décret n°89-902 du 18 décembre 1989 relatif aux Instituts d'études politiques dotés d'un statut d'établissement public administratif associés à une université ou à une communauté d'universités et établissements,

Vu le décret n°2023-1034 du 8 novembre 2023 pérennisant les statuts de l'Université Grenoble Alpes,

Vu l'arrêté de nomination n°ESRS2433893A du 19 décembre 2024 portant nomination de Monsieur Simon PERSICO à la direction de l'Institut d'Etudes Politiques de Grenoble,

Vu le règlement intérieur de l'Institut d'Etudes Politiques de Grenoble, adopté en Conseil d'administration le 12 mars 2024 (n°CA-2024-08),

ARRETE :

Article 1^{er} : Gilles Bastin, est nommé Directeur adjoint en charge de la formation et de la recherche à compter du 1^{er} février 2025

Article 2 : Edwige Mesana, est nommée Directrice des études à compter du 1^{er} février 2025.

Article 3 : Le présent arrêté sera notifié aux intéressés.

Fait à Saint-Martin-d'Hères, le 03 février 2025,

Le Directeur de l'Institut d'Etudes Politiques de Grenoble,
Simon PERSICO

